

LA SÔPHROSUNÈ SELON ARISTOTE :

L'ÊTRE HUMAIN ET SON ANIMALITÉ CHARNELLE

Anne Merker

Conférence du 21 novembre 2022 – Paris, ENS, séminaire platonicien et néoplatonicien

EXEMPLIER

Aristote, *Éthique à Nicomaque* (et *Éthique à Eudème*)

[1] Caractérisation de la *sôphrosunè* dans le tableau des vices et vertus sous forme de défaut / médiété / excès dans l'*Éthique à Nicomaque* :

« Touchant les plaisirs et les peines, non en totalité, et en outre à un moindre degré touchant les peines, la médiété est la modération [σωφροσύνη], l'excès est le dérèglement [ἀκολασία], quant aux hommes qui sont en défaut pour les plaisirs, il n'en existe guère ; c'est pourquoi de telles gens n'ont pas non plus reçu de nom : qu'ils soient donc des insensibles [ἀναίσθητοι] » (*Éthique à Nicomaque*, II 7, 1107b4-8, trad. A.M., texte grec F. Susemihl revu par O. Appelt, Teubner, 1903).

[2] Caractérisation de la *sôphrosunè* dans le tableau des vices et vertus sous forme de défaut / médiété / excès dans l'*Éthique à Eudème* :

« De même aussi est dérégulé [ἀκόλαστος] l'homme rempli de désirs [ἐπιθυμητικός] et l'homme en excès [ὁ ὑπερβάλλον] par tous les aspects par lesquels cela est possible¹, insensible [ἀναίσθητος] celui qui est en défaut et qui ne désire pas même dans la limite du meilleur et conformément à la nature, mais qui est impassible comme une pierre [ἀπαθὴς ὡσπερ λίθος] » (*Éthique à Eudème*, II 3, 1221a19-23, trad. A.M., texte grec R. R. Walzer et J. M. Mingay, Oxford, 1991, en adoptant la suppression de ὁ par Bekker en 1221a19).

[3] Extrait de l'étude extensive en *Éthique à Nicomaque*, III 13 :

« Ainsi donc, la modération et le dérèglement n'ont rapport qu'à ces sortes de plaisirs auxquels **le reste des animaux [τὰ λοιπὰ ζῷα]** a aussi part, et qui par suite **apparaissent [φαίνονται]** d'un **caractère servile [ἀνδραποδώδεις]** et **bestial [θηριώδεις]**. Or il s'agit du toucher [ἄφή] et du goût [γεύσις]. Bien plus, les plaisirs ne paraissent tirer du goût qu'un usage médiocre ou même nul. En effet, c'est du goût que relève la discrimination des saveurs, telle qu'elle est pratiquée par les goûteurs de vins et ceux qui apprêtent les mets ; or

¹ C'est-à-dire selon tous les paramètres pertinents dont Aristote ne répète pas la liste, et qui se déclinent en ce qu'il faut, lorsqu'il le faut, de la manière qu'il faut, etc.

ces discriminations ne procurent pas beaucoup de plaisir, et en tout cas n'en donnent pas aux gens déréglés : ceux-ci ne recherchent que la jouissance qui leur vient tout entière par le toucher, à la fois dans le boire et dans le manger, ainsi que dans ce qu'on nomme les plaisirs de l'amour. C'est pourquoi encore certain gourmand [ὄψοφάγος] priait que son gosier [τὸν φάρυγγα] devînt plus long que celui d'une grue, ce qui montre bien que son plaisir venait du toucher.

Ainsi donc, le sens auquel le dérèglement est lié est celui qui est le plus commun de tous, et le dérèglement semblerait être à juste titre très blâmable [δόξειεν ἂν δικαίως ἐπονειδιστος εἶναι] du fait qu'il existe en nous non pas en tant que nous sommes des êtres humains [οὐχ ἢ ἄνθρωποι ἐσμεν], mais en tant que nous sommes des animaux [ἀλλ' ἢ ζῷα] : se plaire à de pareilles sensations et les aimer par dessus tout est donc bestial [θηριώδες] » (*Éthique à Nicomaque*, III 13, 1118a23-b4, trad. J. Tricot modifiée, Vrin, 1959).

[4] Étymologie de *sôphrosunè* liée à la *phronèsis* :

« De là vient que nous appelons la *sôphrosunè* par ce nom, dans l'idée qu'elle sauve la *phronèsis* [ὡς σώζουσιν τὴν φρόνησιν] » (*Éthique à Nicomaque*, VI 5, 1140b11-12, trad. A.M.).

[5] Le plaisir est incrusté dans notre vie :

« Alors qu'il y a trois objets du côté de ce qu'on prend (τριῶν γὰρ ὄντων τῶν εἰς τὰς αἰρέσεις) et trois du côté de ce qu'on fuit (τριῶν τῶν εἰς τὰς φυγάς), le beau, le profitable et le plaisant, et leurs contraires, le laid, le dommageable et le déplaisant, l'homme bon est disposé à la rectitude pour ce qui concerne tous ces objets, quand l'homme mauvais est disposé à l'erreur, et ce au plus haut point concernant le plaisir. Car celui-ci est commun aux animaux, et il accompagne tous les objets qui tombent sous la prise (πάσι τοῖς ὑπὸ τὴν αἴρεσιν). En effet, même le beau et le profitable paraissent plaisants. En outre, le plaisir a été nourri en même temps que nous tous dès la plus tendre enfance. C'est pourquoi il est difficile d'effacer [ἀποτριψασθαι] cette affection, incrustée qu'elle est dans notre vie [ἐγκλωσμένον τῷ βίῳ] » (*Éthique à Nicomaque*, II 2, 1104b30-1105a3, trad. A.M., texte grec F. Sussemihl revu par O. Appelt, 1903).

Études sur le vivant et les animaux

Préliminaires sur « animal », ζῷον

[6] Le terme *zôion* en grec ne comporte en lui-même aucun sens péjoratif. À l'appui, l'usage qu'en fait Aristote à propos du dieu :

φάμεν δὴ τὸν θεὸν εἶναι ζῶον αἰδίου ἄριστον, ὥστε ζωὴ καὶ αἰὼν συνεχῆς καὶ αἰδίου ὑπάρχει τῷ θεῷ (ARISTOTE, *Métaphysique*, Λ 7, 1072b28-30, texte W. Jaeger, Oxford, 1957).
 « Nous disons donc que le dieu est un animal éternel excellent, si bien qu'une vie et une durée continue et éternelle appartiennent au dieu ».

[7] L'être humain est pensé par Aristote comme un animal au même titre qu'un bœuf ou tout autre animal :

« Sont dits synonymes les objets dont le nom est commun, et pour lesquels l'énonciation correspondant à ce nom est la même. C'est ainsi que l'être humain et le bœuf sont *animal* [ζῶον]. En effet, chacun d'eux est appelé *animal*, d'un nom qui leur est commun, et l'énonciation est la même. Car si on doit donner l'énonciation de chacun d'eux, dire ce que c'est, pour chacun, que d'être un animal, on répondra par la même énonciation » (ARISTOTE, *Catégories*, trad. M. Crubellier, C. Dalimier et P. Pellegrin, GF Flammarion, 2007).

[8] Contre l'extension exorbitante de l'usage ordinaire (et assumée comme telle tout en la justifiant) que fait Platon du terme *zoïon*, « animal », pour parler des plantes (auxquelles il prête d'ailleurs une part de sensation), Aristote revient à une séparation nette entre d'un côté ce qui est seulement « vivant » (*zôn*, souvent au pluriel *ta zônta*, τὰ ζῶντα, « les vivants ») et d'un autre côté ce qui est non seulement vivant mais encore « animal » (*zôion*, au pluriel *ta zôia*, τὰ ζῶια), auquel il réserve strictement la faculté sensorielle.

PLATON : πᾶν γὰρ οὖν ὅτιπερ ἂν μετᾶσχη τοῦ ζῆν, ζῶον μὲν ἂν ἐν δίκῃ ὀρθότατα λέγοιτ' ἄν.

« car en effet, tout ce qui participe de la vie, on serait en droit de l'appeler *animal* » (PLATON, *Timée*, 77b, trad. A.M., texte grec Oxford, J. Burnet, 1978).

ARISTOTE : τὸ μὲν οὖν ζῆν διὰ τὴν ἀρχὴν ταύτην ὑπάρχει τοῖς ζῶσι, τὸ δὲ ζῶον διὰ τὴν αἴσθησιν πρώτως· καὶ γὰρ τὰ μὴ κινούμενα μὴδ' ἀλλάττοντα τόπον, ἔχοντα δ' αἴσθησιν ζῶα λέγομεν καὶ οὐ ζῆν μόνον.

« La vie appartient aux vivants par ce principe-là [*scil.* la faculté de nutrition, croissance et reproduction], tandis que l'animal existe d'abord par la sensation ; en effet, même les êtres qui ne se meuvent pas ni ne changent de lieu, mais qui ont la sensation, nous disons qu'ils sont des animaux et non pas seulement qu'ils vivent » (ARISTOTE, *De l'âme*, II 2, 413b1-4, trad. A.M., texte grec A. Janonne, CUF, 1966).

L'animal, la sensation, le plaisir et la chair

[9] *De l'âme*, II 2, la sensation implique d'emblée le plaisir et donc le désir :

« Là où il y a sensation, il y a aussi peine et plaisir, or là où il y a ces derniers, il y a aussi nécessairement désir [ἐπιθυμία] » (*De l'âme*, II 2, 413b23-24, trad. A.M., texte grec A. Jannone, CUF, 1966).

[10] *De l'âme*, III 7, sentir est comme dire et penser, désirer est comme affirmer et nier :

« Sentir est semblable au simple fait de dire et de penser ; mais lorsque c'est plaisant ou pénible, comme si < le désir > affirmait ou niait, il poursuit ou fuit » (*De l'âme*, III 7, 431a8-10, trad. A.M., texte grec A. Jannone, CUF, 1966).

τὸ μὲν οὖν αἰσθάνεσθαι ὅμοιον τῷ φάναι μόνον καὶ νοεῖν· ὅταν δὲ ἡδὺ ἢ λυπηρόν, οἷον καταφάσα ἢ ἀποφάσα, διώκει ἢ φεύγει.

[11] *Parties des animaux*, II 8, la chair relativement à l'essence des animaux (définition des animaux par le toucher) :

« < La chair > est le principe et le corps par soi des animaux. Cela est évident aussi par le raisonnement [*logos*] : car nous définissons l'animal par le fait de posséder la sensation, et en premier lieu la première sensation ; or celle-ci est le toucher [*haphè*], et cette partie [*scil.* la chair] en est l'organe sensoriel [...] » (*Parties des animaux*, II 8, 653b21-24, trad. A.M., texte grec P. Louis, CUF, 1957).

[12] *Parties des animaux*, II 10, les parties les plus nécessaires du corps animal :

« Pour tous les animaux, ceux qui sont achevés, il y a deux parties qui sont absolument nécessaires, celle par laquelle ils reçoivent la nourriture et celle par laquelle ils rejettent l'excrément. Car il n'est pas possible d'exister ni de croître sans nourriture. [...] Il se trouve en outre dans tous les animaux une troisième partie, la partie médiane entre les deux premières et dans laquelle se trouve le principe de la vie » (*Parties des animaux*, II 10, 655b29-32, trad. A.M., texte grec P. Louis, CUF, 1957).

[13] *Histoire des animaux*, VIII 1, ajout du plaisir et transmutation touchant les fonctions végétatives :

« Il y a toujours une différence minime qui place tel animal avant tel autre et montre déjà qu'il a plus de vie et de mouvement. Et il en va de même pour les actes de la vie [τὰς τοῦ βίου πράξεις]. En effet, les plantes n'ont manifestement d'autre fonction que de produire un autre être semblable à elles, quand il s'agit de plantes qui naissent au moyen d'une semence. Il y a de même quelques animaux à qui on ne peut reconnaître d'autre fonction que la reproduction. Aussi les actes qui se rapportent à cette fonction sont-ils communs à tous les êtres vivants. Mais du fait que la sensation s'y trouve déjà ajoutée, leur vie diffère pour ce qui est des saillies, à cause du plaisir [προσούσης δ' αἰσθήσεως ἤδη, περί τε τὴν ὀχείαν διὰ τὴν ἡδονὴν διαφέρουσιν αὐτῶν οἱ βίοι], et pour la parturition et les soins à donner aux petits. Ainsi donc certains animaux se bornent, comme les plantes, à produire aux saisons fixées leur progéniture ; d'autres se donnent en outre la

peine de nourrir leurs petits, mais les quittent quand ils sont élevés et n'ont plus de rapport avec eux ; d'autres enfin, qui sont plus intelligents et ont une part de mémoire, vivent plus longtemps et d'une façon plus politique avec leur progéniture.

Une partie de la vie est donc consacrée chez les animaux aux actes relatifs à la reproduction, tandis qu'une autre l'est aux actes relatifs à la nourriture. En effet, leurs efforts, leur vie, se trouvent concentrés chez tous sur ces deux objets. La façon dont les animaux se nourrissent varie surtout suivant la matière dont ils sont constitués. Car la croissance de chaque animal s'effectue naturellement à partir de cette matière. Ce qui est conforme à la nature est agréable, et tous les êtres sont à la poursuite du plaisir conforme à leur nature » (*Histoire des animaux*, VIII 1, 588b21-589a9, trad. Pierre Louis légèrement modifiée, CUF, Les Belles Lettres, 1969).

[14] *Parties des animaux*, IV 11, le plaisir dans la dilatation de l'œsophage :

« C'est la langue qui procure la sensation des saveurs, tandis que le plaisir se trouve dans la descente des aliments [τῶν δὲ ἐδεστών ἐν τῇ καθόδῳ ἢ ἡδονή]. Car c'est en avalant qu'on sent que les aliments sont gras ou chauds ou qu'ils ont telle autre qualité. Donc les vivipares éprouvent également ces sensations, et l'agrément [ἢ χάρις] de presque tous les mets et aliments solides advient au cours de la déglutition [ἐν τῇ καταπόσει] par la tension de l'œsophage [τῇ τάσει τοῦ οἰσοφάγου]. C'est pourquoi tous n'ont pas la même avidité pour les boissons et les saveurs et pour les aliments solides, mais tandis que les autres animaux éprouvent en même temps les sensations du goût, les ovipares n'ont pour ainsi dire que l'autre catégorie de sensations.

Parmi les quadrupèdes ovipares, les lézards, comme les serpents, ont la langue fourchue avec l'extrémité fine tout à fait comme un cheveu, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Les phoques ont aussi la langue fourchue : et c'est pourquoi tous ces animaux sont gloutons [λίχνα] » (*Parties des animaux*, IV 11, 690b19-691a9, trad. P. Louis modifiée, CUF, Les Belles Lettres, 1957).

[15] *Parties des animaux*, III 3, l'œsophage :

« L'œsophage, lui, est le canal par où la nourriture passe dans l'estomac, si bien que les animaux qui n'ont pas de cou n'ont évidemment pas non plus d'œsophage. Mais l'œsophage n'est pas indispensable pour la nourriture : car il ne prend aucune part à son élaboration. [...] L'œsophage est charnu [σαρκώδης], doué d'une tension similaire au tendon [ἔχων νευρώδη τάσιν] : cette tension lui permet de s'étendre quand la nourriture y pénètre ; il est d'autre part charnu pour pouvoir être mou, se comprimer et ne pas être endommagé par le dur contact des aliments qui y descendent » (*Parties des animaux*, III 3, 664a20-35, trad. P. Louis modifiée, CUF, Les Belles Lettres, 1957).

[16] *Histoire des animaux*, I 1, caractères des divers animaux :

« Les uns sont très enclins à l'acte sexuel [*aphrodisiastika*], comme le genre des perdrix et des coqs, les autres sont chastes [*hagneutika*], comme le genre des corvidés ; ceux-ci, en effet, ont de rares saillies » (*Histoire des animaux*, I 1, 488b3-6, trad. A.M., texte grec P. Louis, CUF).

Politique**[17]** ARISTOTE, *La Politique*, VII 15 :

« La guerre force nécessairement à être justes et à pratiquer la modération [*σωφρονεῖν*], tandis que la jouissance d'une bonne fortune et la vie de loisir par temps de paix remplissent davantage d'hybris [*ὑβριστὰς ποιεῖ μάλλον*] »

[18] ARISTOPHANE, *Nuées* :

« LE RAISONNEMENT JUSTE. — Je dirai donc en quoi consistait l'ancienne éducation, lorsque je florissais en professant la justice [*τὰ δίκαια*] et que la modération [*σωφροσύνη*] était en honneur » (ARISTOPHANE, *Nuées*, 961-962, trad. H. van Daele, CUF, Les Belles Lettres, 1934).

